

# LIMALONGES

## COMPTE RENDU

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2012

Le huit octobre 2012, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du conseil municipal** : 2 octobre 2012

**Présents** : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, AIRAULT Stéphanie, , GUILLAUD Hervé, POITEVIN René, Michel Perrain, Laurent Labrousse

**Absents excusés** : Emmanuelle QUINTARD, SILLARD Virginie

**Absents** : Raymond VALETTE,

**Secrétaire de séance** : Annette Machet

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Emploi saisonnier**

Le contrat saisonnier de Monsieur Gauvrit se termine le 9 novembre. Le maire propose de le renouveler pour 2 mois.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable.

- à 20 h 45, arrivée de Monsieur René Poitevin –

- **Recrutement d'un adjoint technique**

Afin de pallier au départ de Sébastien Airault, le maire propose de recruter, sur le poste vacant, un adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable et autorise le maire à lancer la procédure.

- **Promotion interne au grade d'agent de maîtrise**

Le maire informe l'assemblée que Monsieur Michaël Meunier a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne, le 11 juin 2012.

Le maire propose de créer l'emploi d'agent de maîtrise.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

- **Indemnité de Technicité et d'Administration**

Le conseil municipal avait octroyé, par délibération du 12 janvier 2004, l'IAT à tous les agents, mais sans préciser les modalités de maintien ou de suppression en cas de maladie quelle qu'elle soit ou d'accident du travail.

En conséquence, après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité de maintenir l'IAT pour tous les agents ; pendant les périodes de congés, d'accident du travail, de toute maladie, et également pour les agents à demi-traitement.

- **Indemnité de conseil**

Suite au départ de Madame Jacquet Isabelle, Trésorière à Sauzé-Vausais, le Conseil Municipal décide de lui accorder une indemnité de gestion pour la période allant de janvier à août 2012 soit une somme de 243.31 €.

- **Communauté de Communes du Cœur du Poitou \_ Politique du logement et du cadre de vie – Modification des statuts**

Le maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire, au cours de sa séance du 22 mai 2012, a proposé aux communes de modifier ses statuts pour faire évoluer la compétence « Politique du logement et du cadre de vie ».

En effet, la compétence telle que figurant dans les statuts communautaires ne permet pas aux communes de mettre en place des dispositifs d'aide pour favoriser l'accès au logement des personnes à faible revenu notamment.

C'est pourquoi, il est nécessaire de compléter le dernier alinéa de cette compétence comme suit :

- Actions permettant le logement des personnes âgées, handicapées ou à revenu modeste sur l'ensemble du territoire communautaire sur les immeubles propriétés de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité accepte de modifier la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » telle que proposée ci-avant.

- **Réorganisation foncière des zones boisées**

Le conseil municipal de Limalonges se prononce en faveur de la mise en œuvre d'un programme d'amélioration foncière au travers des actions suivantes :

1. la prime à l'acquisition de parcelles forestières et bourse foncière forestière
2. les échanges d'immeubles ruraux

Le Conseil municipal, après avoir délibéré demande au maire de solliciter les aides financières du conseil général et l'assistance du CRPF pour la réalisation de ce projet sur une partie de la commune – partie boisée limitrophe avec Montalembert et Sauzé.

La bourse foncière débutera le 1<sup>er</sup> septembre et s'achèvera le 31 août 2014 pour une durée de 2 ans.

- **Devis logement 12 rue du stade**

12 rue du stade : devis de chauffage de Jean-Luc Texier : 3 369.63 €

Devis retenu et échange de 2 radiateurs avec ceux de la mairie plus performant.

- **Divers**

1. Courrier des riverains de Pannessac : mettre des panneaux « 40 » et prendre un arrêté
2. Devis CHEMIN de la carrière SA Guillon : à voir à prochaine réunion
3. Photovoltaïque : présentation rapide des chiffres. A affiner pour la prochaine réunion
4. Réforme territoriale : à réfléchir pour vote au 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Le Préfet est invité à venir en parler lors d'une visite des travaux de la LGV.

**A Limalonges,  
le mardi 9 octobre 2012**